Economie touristique

UE 38

Enseignant(s) responsable de l'UE : Alexandra VANHAERENS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	GHU22ECTO
Nombre de crédits ECTS	1 (facteur de pondération)
Volume horaire	13 h (Q1 0 / Q2 13)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH22ECTO Economie touristique	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. organise, au sein de l'entreprise, la collecte des informations et leur traitement dans une perspective d'analyse marketing, comptable, financière et juridique tout en s'appropriant les logiciels et des outils de gestion adéquats.
- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **HE06** HE. 6. identifie les besoins de l'entreprise HORECA et de son environnement en tenant compte de la législation et des normes afférentes à son activité HORECA et du développement durable.
- **HE08** HE. 8. développe l'approche analytique critique et réflexive d'un problème concret et identifie les solutions à mettre en place.
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière
- **RE03.1** ARES. 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités
- **RE03.6** ARES. 3.6 Choisir et utiliser les méthodes, outils, techniques, produits des différents secteurs liés à l'hébergement et la restauration
- **RE04.1** ARES. 4.1 Décrypter et anticiper les évolutions du marché hôtelier et de la restauration et les attentes des clients
- **RE04.2** ARES. 4.2 Adapter, concevoir et exploiter des indicateurs de tendances liés à son activité
- **RE04.8** ARES. 4.8 Développer une vision entrepreneuriale des différents domaines et facettes du secteur de l'hébergement hôtelier
- **RE05.3** ARES. 5.3 Planifier les prévisions stratégiques de l'entreprise pour répondre aux objectifs et les mettre en œuvre

Autres connaissances ou compétences prérequises

Economie touristique

Prérequis : Avoir validé l'UE 17 : Economie générale et touristique

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Economie touristique

Objectifs

Approfondir les mécanismes économiques appliqués au secteur hôtelier et touristique.Étudier les dynamiques de marché et les tendances économiques .Intégrer les enjeux de durabilité et de RSE dans l'analyse économique. Utiliser des outils d'analyse économique .

Contenu

1. Tourisme comme système économique
2. Flux et demande touristique
3. Attractivité, accessibilité et localisation
4. Économie de l'offre hôtelière
5. Déterminants économiques des flux touristiques
6. Impacts, durabilité et résilience
7. Workshop Plumka

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Economie touristique

Ce cours sera organisé selon une approche de **pédagogie inversée**. Les étudiants seront invités à prendre connaissance des contenus théoriques en amont des séances. Le temps de cours sera ensuite consacré à la **mise en application des notions étudiées**, notamment au travers du projet Plumka.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Economie touristique

1. Analyser les principaux **flux touristiques** et leurs déterminants à l'échelle de Bruxelles, de sa périphérie et des marchés émetteurs.
2. Identifier les principales composantes de la **demande touristique** : origine des visiteurs, motifs de séjour, saisonnalité, durée de séjour et segments de clientèle.
3. Analyser l'**offre d'hébergement touristique** et la structure concurrentielle d'un territoire.
4. Évaluer l'**attractivité et l'accessibilité d'une destination ou d'une localisation hôtelière** à partir de critères économiques et touristiques.
5. Identifier les principaux **générateurs de demande** susceptibles d'influencer l'activité d'un établissement hôtelier.
6. Comprendre l'impact des principales variables économiques sur les flux touristiques : inflation, revenu disponible, prix du transport, taux de change, conjoncture et événements externes.
7. Apprécier les principaux **effets économiques, sociaux et territoriaux du tourisme**, ainsi que les enjeux de durabilité et de résilience d'une destination.
8. Exploiter des **données et indicateurs touristiques** afin d'étayer une analyse de marché.

9. Formuler un diagnostic argumenté sur le **potentiel touristique et hôtelier d'un territoire**.
10. Mobiliser ces acquis dans le cadre du projet **Plumka** afin d'évaluer la pertinence économique et touristique de la création d'un hébergement hôtelier à **Linkebeek**.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : syllabus (notes de cours), slides présentés, articles de journaux ou de revues, documents présentés et analysés durant le cours présents sur le campus numérique. Liens Internet vers des sites pertinents	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin

Ensemble de l'UE

Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation continue représente **50 % de la note finale de l'unité d'enseignement. Cette partie de l'évaluation est non remédiable : l**a note obtenue au cours du quadrimestre est définitivement acquise et est reportée dans le calcul de la note finale. Elle ne peut donc pas être remplacée ou améliorée par l'examen organisé en juin ni par une évaluation lors de la seconde session en août. Seule la partie de l'évaluation expressément prévue comme remédiable peut faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

La note finale obtenue en seconde session résulte ainsi de la combinaison de la **note d'évaluation continue conservée pour 50 %** et de la **nouvelle note obtenue à l'examen d'août pour 50 %**.

Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.